



## PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

### AVIS DE LA CDPENAF

Direction départementale  
des Territoires  
Service de l'agriculture et du  
développement rural  
Secrétariat de la CDPENAF

Affaire suivie par : Guillaume FENAT  
téléphone : 01 60 56 73 00  
télécopie : 01 60 56 71 01  
[ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr)

DDT 77/STAC  
Unité Instruction et Conseil ADS  
MEAUX  
A l'attention de Madame Francine  
EZAGAL

Vaux le Pénil, le 29 juin 2018.

Par courrier réceptionné le 25 juin 2018, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) au titre de l'article L111-5 du Code de l'Urbanisme pour le permis de construire n°077 292 18 00002 déposé par la société MESSY BIOGAZ, représentée par Monsieur Gilles VERKINDEREN, pour la construction d'une unité de méthanisation de 3 cuves et ses clôtures sur la commune de Messy.

Le POS de la commune est devenu caduc le 27 mars 2017, la commune est donc depuis cette date soumise au règlement national d'urbanisme (RNU).

Le projet étant prévu en dehors des parties urbanisées de la commune, il est soumis à l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) conformément aux articles L111-4 et L111-5 du code de l'urbanisme.

La commission s'est réunie le jeudi 28 juin 2018 pour examiner ce projet, que Monsieur Guillaume FENAT et Madame Dorine NOUALLET ont présenté.

Le caractère agricole du projet est confirmé, et est compatible avec une construction en zone à vocation agricole.

La commission a rendu **un avis FAVORABLE** au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers à cette demande de permis de construire. Elle préconise toutefois de porter attention à l'intégration paysagère de l'installation, située à proximité directe de la route.

La CDPENAF est intéressée de savoir de quelle manière cette intégration sera faite pour ce projet, et au-delà pour en retirer des éléments d'expérience pour d'autres projets similaires.

Le directeur adjoint

Jean-Pascal BEZY